

Réf N°2024-38  
Affaire suivie par :  
Audrey ATTUYER  
Valentina OUTKINA

[audrey.attuyer@ac-grenoble.fr](mailto:audrey.attuyer@ac-grenoble.fr)  
[valentina.outkina@ac-grenoble.fr](mailto:valentina.outkina@ac-grenoble.fr)

Inspectrices de l'Éducation Nationale  
Sciences Biologiques et  
Sciences Sociales Appliquées  
Tél secrétariat : 04 76 74 70 62  
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

**Rectorat de Grenoble**

**Collège des IA IPR  
Collège des IEN ET EG**

---

Les IEN-ET Sciences biologiques et sciences  
sociales appliquées

Aux professeurs des disciplines :  
Biotechnologies santé environnement  
Coiffure  
Esthétique cosmétique  
Horticulture  
Sciences et techniques médico-sociales

s/c

Madame, Monsieur le chef d'établissement  
LP, EREA, SEP du LPO, SEGPA du collège  
Public et privé

---

Grenoble, le 05 septembre 2024

# Lettre de rentrée disciplinaire Sbssa

Chères collègues, chers collègues,

Madame Valentina OUTKINA nous rejoint sur l'académie de Grenoble en tant qu'IEN Sbssa. Elle succède à madame Carole FREZIER à qui nous souhaitons une bonne continuation sur l'académie de Lyon. Nous espérons que la rentrée scolaire s'est bien déroulée et tenons à souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie ainsi qu'aux professeurs stagiaires et contractuels qui débutent dans le métier.

Nous vous adressons ce courrier comportant des informations relatives au secteur Sbssa. Il précise également notre organisation académique. Celle-ci concerne notre répartition des filières, diplômes, disciplines et des établissements (cf. annexes 1 et 2).

La **circulaire de rentrée 2024**, publiée au Bulletin officiel du 27-06-2024, détaille les priorités pour l'année scolaire 2024-2025 : <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

Nous tenons, à l'occasion de la diffusion de cette lettre de rentrée, à vous souhaiter une année scolaire riche d'expériences professionnelles enrichissantes

**Audrey Attuyer** **Valentina Outkina**



**Guide d'accompagnement :**  
<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/article/sinscrire-et-participer-aux-formations>

## Plan académique de formation

Consultation des différentes formations proposées sur le plan académique de formation : <https://bv.ac-grenoble.fr/ipaf/>

Certaines sont à public désigné, d'autres sont accessibles en candidature individuelle.

### Procédure d'inscription :

Portail Arena/gestion de la formation continue / GAIA-Accès individuel

<https://pia.ac-grenoble.fr/portail/accueil>

Onglet Arena Extranet

[https://extranet.ac-grenoble.fr/login/ct\\_logon.jsp](https://extranet.ac-grenoble.fr/login/ct_logon.jsp) et ce avant le

**20 septembre 2024.**

## Formation et certification Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

L'épreuve de Prévention santé environnement de CAP intègre, en contrôle en cours de formation (CCF), une première situation d'évaluation relative à l'intégralité des compétences et connaissances du référentiel SST définie dans l'annexe IV de l'arrêté du 30 août 2019 – BO EN n°35 du 26 septembre 2019.

Les grilles horaires prévoient à cet effet 0,5h hebdomadaire en 1ère année de CAP. Cet horaire peut être globalisé pour garantir un meilleur suivi de la formation par les élèves. Si l'enseignant en charge de l'enseignement de PSE en 1ère année de CAP n'est pas formateur SST, il convient que la 0,5h soit retirée de son emploi du temps pour la confier à un formateur SST interne ou externe à l'établissement.

La formation SST est essentielle pour les apprenants.

Les professeurs qui ne sont pas encore formateurs SST sont invités à se rapprocher de leur DDFPT.

Le nouveau Vade-mecum SST a été publié en janvier 2023 :

<https://eduscol.education.fr/document/43066/download>

Ce dernier vise à présenter le dispositif de formation et de certification SST, et à donner des orientations d'ordre organisationnel et pédagogique aux formatrices et formateurs.

## Formation aux risques biologiques

Le site 3RB fournit des informations et des outils sur la prévention des risques biologiques à destination des enseignants : <https://www.esst-inrs.fr/3rb/>

Une formation est proposée au sein de l'académie. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous adresser votre demande par mail.

## Certifications complémentaires

Les **enseignants** du second degré, **quelle que soit leur discipline**, peuvent candidater, sous condition, pour l'obtention de l'une ou plusieurs des certifications complémentaires au métier d'enseignant.

*Certifications complémentaires au métier d'enseignant : CAFFA, CAFIPEMF, CAPPEI, Certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, CPLDS - Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire*

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>

## Formation différenciation pédagogique

Le réseau Canopé organise une série de visioconférences d'1h30 sur la différenciation pédagogique.

Deux liens pour découvrir cette proposition :

<https://view.genially.com/668e6223bba3006528383132>

<https://www.reseau-canope.fr/service/differenciation-pedagogique-et-cooperation-de-la-comprehension-a-laction.html>

## Concours de recrutement interne et externe

Les modalités de recrutement ont changé depuis la session 2022.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33990/enseigner-dans-lycee-professionnel-caplp.html>

Une préparation au concours interne est proposée au sein de l'académie de Grenoble. Elle sera assurée par deux formatrices. Vous trouverez des informations sur le site de l'EAFC :

<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/node/55>

La première journée de préparation aux concours internes enseignants (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP) et CPE session 2025 organisée par le Rectorat de Grenoble aura lieu le **mercredi 11 septembre 2024 de 13h30 à 17h** en visioconférence

Le lien d'accès est le suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/116916/creator/1725/hash/452485f45b8d7c34106c296a0a486ec23d86e029>

## Habilitation aux fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques DDFPT

Les professeurs de lycée professionnel peuvent exercer la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

<https://voie-pro.web.ac-grenoble.fr/directeur-delegue-aux-formations-professionnelles-et-technologiques>

Pour les enseignants intéressés, une information sur l'habilitation aux fonctions de DDFPT est prévue en visio le mercredi 25 septembre à 14h et le jeudi 26 septembre à 17h.

Circulaire n° 2016-137 du 11-10-2016 disponible au lien suivant:

[https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo37/MENH1613887C.htm?cid\\_bo=106523](https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo37/MENH1613887C.htm?cid_bo=106523)

## 2 Informations sur les diplômes ou disciplines du champ SBSSA

### Secteur Santé-social

#### 1ère session d'examen du CAP Agent accompagnant au grand âge 2AGA

La mise en œuvre du CAP 2AGA a pris effet à la rentrée 2023.

La première session d'examen aura lieu cette année en juin 2025.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047304907>

Un guide d'accompagnement pédagogique a été envoyé aux établissements concernés et est disponible sur le site Sbssa de l'académie de Grenoble.

#### 1ère session d'examen du BCP ASSP (Accompagnement soins et services à la personne)

Le nouveau référentiel de formation est mis en œuvre depuis la rentrée 2022. La première session d'examen aura lieu cette année.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045294343>

Un guide d'accompagnement pédagogique a été envoyé aux établissements concernés et est disponible sur le site Sbssa de l'académie de Grenoble.

### Modification des conditions d'admission, du contenu et de l'organisation de la formation du diplôme d'Etat de moniteur éducateur

Le Décret n° 2024-696 du 5 juillet 2024 et un arrêté daté du 5 juillet 2024 modifient les conditions d'admission au Diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME) et son référentiel professionnel, à compter du 1er septembre 2024.

[Arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur](#)

## Secteur des soins personnels

### **1ère session d'examen du BCP Esthétique Cosmétique parfumerie**

Le nouveau référentiel de formation est mis en œuvre depuis la rentrée 2022.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045406490>

La première session d'examen aura lieu cette année scolaire.

Un guide d'accompagnement pédagogique est disponible sur le site académique SBSSA

<https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/bac-pro-esthetique-cosmetique-parfumerie>.

Nous rappelons également qu'en classe de seconde, la famille des métiers de la beauté et du bien-être regroupe les compétences professionnelles communes aux spécialités du nouveau baccalauréat professionnel Esthétique cosmétique parfumerie et celles du baccalauréat Métiers de la coiffure. Un guide d'accompagnement pédagogique est disponible sur Eduscol

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam\\_metiers\\_et\\_R\\_pedagogiques/31/9/Vademecum\\_seconde\\_famille-metiers\\_beaute-bien-etre\\_1258319.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/31/9/Vademecum_seconde_famille-metiers_beaute-bien-etre_1258319.pdf).



### **CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS**

L'arrêté du 6 juillet 2022 relatif aux spécialités de Baccalauréats Professionnels concernées par le Concours Général des Métiers :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046144176> inclut

deux nouvelles spécialités relevant du secteur SBSSA :

- esthétique, cosmétique, parfumerie (1ère session 2023)
- métiers de la coiffure (1ère session 2024).

**Le concours général des métiers a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis et de valoriser leurs travaux.**

Il s'adresse aux élèves en classe de Terminale Baccalauréat Professionnel des établissements publics ou privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ou sections d'apprentissage habilités ou non à pratiquer le contrôle en cours de formation.

Une page Eduscol est dédiée à la présentation de ce concours d'excellence :

<https://eduscol.education.fr/1455/presentation-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Les sujets et le rapport de jurys pour la session 2023 sont également disponibles sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

## Secteur des biotechnologies

**Poursuite de la mise en œuvre du baccalauréat professionnel PIPAC (Productions en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques)**

Le nouveau référentiel de formation est en vigueur depuis la rentrée 2023.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047618976>

La première session d'examen aura lieu en 2026.

Un guide d'accompagnement pédagogique est disponible sur le site académique Sbsa :

<https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/bac-pro-production-dans-les-industries-pharmaceutique-alimentaire-et-cosmetique>

### 3 Suivi et accompagnement des personnels

#### Professeurs stagiaires

La formation des **professeurs stagiaires** s'articule entre des contenus de didactique disciplinaire assurés par trois professeurs formateurs académiques et de culture professionnelle transversale dispensés par l'INSPE. Les 3 PFA réaliseront des visites formatives des professeurs stagiaires dans les établissements.

Félicitations  
aux lauréats  
des concours  
BSE,  
Horticulture et  
STMS

Merci aux tuteurs académiques qui ont accepté d'accompagner des stagiaires dans leur prise de fonction. Cette expérience professionnelle enrichissante est essentielle pour les entrants dans le métier

#### Professeurs contractuels

Un accompagnement des nouveaux collègues recrutés comme **professeurs contractuels** par un enseignant expérimenté peut être proposé. Il se fait principalement au sein de l'établissement. En parallèle, des journées de formation (niveau 1, niveau 2 et niveau 3) dédiées aux contractuels sont organisées au niveau académique.

Le livret d'accueil des contractuels est disponible sur le site de l'E AFC :  
<https://eafc.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2024-08/SBSSA%20-%20Rentr%C3%A9e%202024.pdf>

#### Professeurs éligibles au rendez-vous de carrière

Les **PPCR** (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) s'organisent autour de deux axes : un bilan dans le cadre des **rendez-vous de carrière** et un **accompagnement** individuel ou collectif. Ces rendez-vous de carrière représentent des moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Nous aurons donc, cette année, le plaisir de rencontrer ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification du rectorat.

Vous pouvez préparer votre rendez-vous de carrière en consultant le guide et ses annexes disponibles à l'adresse suivante :

[www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html](http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html)

L'annexe 3 de ce guide est relative au compte rendu du rendez-vous de carrière. Celui-ci s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 - BO n°30 du 25/07/2013).

Il vous est aussi possible, si vous le souhaitez, de transmettre par mail, à l'IEN concernée le **document de référence de l'entretien** (annexe 4 du guide) **en amont** de la rencontre.

#### Visites conseils et rendez-vous de carrière

Dans un souci de développement durable, nous vous remercions de nous transmettre, tous les documents nécessaires par voie numérique (mail en amont de notre venue, clé USB pour téléchargement...)



4

## Site Sbssa

Vous pourrez y trouver tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre des diplômes et des enseignements en responsabilité (livret de PFMP, grilles d'évaluation, guide d'accompagnement pédagogique, ressources disciplinaires...).

### Webmaster

Monsieur Thomas Mazeau continuera à assurer les missions de « webmaster » du site Sbssa de l'académie.

Vous pouvez accéder à ce site actualisé à l'adresse suivante

<https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

Il propose également des sources d'informations et d'échanges pédagogiques <https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

[/article/viaeduc](#)

Viaeduc est un espace réservé aux enseignants de l'académie de Grenoble vous permettant de vous inscrire dans une démarche collaborative de partage d'expérimentations pédagogiques, de productions.

Nous vous invitons à nous signaler toutes nouvelles ressources qu'il serait utile de diffuser.

### Interlocuteur académique au numérique

Nous sommes en recherche d'une nouvelle personne pour assurer la mission de IAN. Si vous êtes intéressé(e) et/ou si vous voulez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



5

## Site voie professionnelle pour l'académie de Grenoble

<https://voie-pro.web.ac-grenoble.fr/>

## 6 Communications relatives aux informations pédagogiques

Afin de communiquer à chacun d'entre vous des informations pédagogiques urgentes ou des ressources, nous utilisons les listes de diffusion académiques. Il est donc important que vous ayez activé la boîte aux lettres électronique professionnelle académique qui vous a été attribuée ([prenom.nom@ac-grenoble.fr](mailto:prenom.nom@ac-grenoble.fr)). Il est aussi indispensable de la consulter très régulièrement.

Vous pouvez nous contacter par courrier électronique (adresses ci-contre) **depuis votre adresse professionnelle** en prenant soin de vous adresser à l'IEN correspondante de votre établissement pour toutes questions organisationnelles, d'ordre général ou à l'IEN chargée du diplôme ou de l'enseignement (copie le cas échéant à l'IEN correspondante de l'établissement) pour les questions relatives aux enseignements et aux diplômes (CCF, PFMP...) en mettant en copie vos chef d'établissement et DDFPT .

Enfin, nous vous rappelons que tout courrier postal doit nous parvenir par voie hiérarchique.

**Excellente rentrée à  
toutes et tous**

# Annexe 1 - Responsabilité de disciplines, filières et diplômes des IEN SBSSA

## DISCIPLINES

Sciences appliquées en CAP, MC, BP, Bac pro des

- Métiers de l'alimentation

- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

PSE tous CAP et 3e SEGPA (CFG)

PSE tous Bac Pro

## SERVICES AUX COLLECTIVITÉS / CUISINE DE COLLECTIVITÉ

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

## FILIÈRE BIOTECHNOLOGIES

Bac Pro Bio-industries de transformation

Bac Pro Productions en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques (session 2026)

## FILIÈRE HYGIÈNE PROPRETÉ

Bac Pro Hygiène propreté stérilisation

CAP Agent de propreté et d'hygiène

## FILIÈRE ENVIRONNEMENT, TRAITEMENT DES DÉCHETS SOLIDES, GESTION DES POLLUTIONS

Bac Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement

CAP propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage

## FILIÈRE SOINS PERSONNELS

Bac Pro Esthétique cosmétique parfumerie

CAP Esthétique cosmétique parfumerie

BP Esthétique cosmétique parfumerie

BCP Métiers de la coiffure

CAP Métiers de la coiffure

MC Coiffure coupe couleur

BP Coiffure

## FILIÈRE HORTICULTURE

CAP Agricole Métiers de l'agriculture

CAP Agricole Jardinier paysagiste

## CHAMPS PRE-PROFESSIONNELS

EN SEGPA ERE "Espace rural et environnement"

EN SEGPA HAS "Hygiène alimentation services"

**Valentina  
Outkina**

## DISCIPLINE

PSE tous CAP et 3e SEGPA (CFG)

PSE tous Bac Pro

SVT + découverte des métiers 3e prépa métier (DNB)

## FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CAP Agent accompagnant au grand âge

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

MC Aide à domicile (nouveau référentiel)

DE Aide-soignant

DE Auxiliaire de puériculture

DE Accompagnant éducatif et social

DE Moniteur Educateur

Bac pro Animation – Enfance et personnes âgées

Bac pro ASSP Accompagnement, soins et service à la personne (nouveau référentiel) session 2025

## FILIÈRE PARAMÉDICALE

BP Préparateur en pharmacie

**Audrey  
Attuyer**

## Annexe 2 - Correspondance des établissements (LP LPP SEP SEGPA) pour le secteur SBSSA

La correspondance est relative :

-au suivi de l'établissement pour les diplômés de notre secteur (organisation des locaux, évolution des équipements, évolution des structures pédagogiques en lien avec l' IEN responsable de filière)

-aux entretiens, aux visites de conseil pédagogique des enseignants

1

**SEGPA**  
**champs**  
**HAS et ERE**

### V.Outkina

### A.Attuyer

#### Ardèche

St Peray De Crussol

Annonay Les Perrieres  
Aubenas Roqua  
Bourg St Andeol Le Laoul  
La Voulte Sur Rhone Les 3 Vallees  
Tournon Sur Rhone Marie Curie

#### Drome

Crest - Revesz Long  
Montelimar - Gustave Monod

Bourg Les Valence - Gerard Gaud  
Pierrelatte - Lis Isclo D'or  
Romans-Sur-Isere - Andre Malraux  
Romans-Sur-Isere - Etienne Jean Lapassat  
Saint Vallier - André Cotte  
Valence - Marcel Pagnol

#### Isère

Bourgoin Jallieu - Salvador Allende  
Domene - La Moulinière  
Pont De Cheruy Le Grand Champ  
Pontcharra Marcel Chene  
Vizille - Les Mattons

Coublevie - Plan Menu  
Echirolles - Jean Vilar  
Grenoble - Charles Munch  
La Cote St Andre - Jongkind  
L'isle D'abeau - Francois Truffaut  
La Mure D'Isère Louis Mauberret  
La Tour Du Pin Le Calloud  
Rives Robert Desnos  
St Marcellin Le Savouret  
St Martin D'Herès Edouard Vaillant  
St Martin Le Vinoux Chartreuse  
St Maurice L'exil Frederic Mistral  
Seyssuel - C Et G Grange  
Vienne - Ponsard  
Villefontaine - Louis Aragon

#### Savoie

Aix Les Bains - Marlioz  
Albertville - Combe De Savoie  
La Ravoire - Edmond Rostand  
La Ravoire - Notre Dame La Villette  
Montmélian - P. Et Marie Curie  
Moutiers - Jean Rostand  
St Alban Leysse - J. Et X. De Maistre  
St J. De Maurienne - Maurienne

#### Haute- Savoie

La Roche sur Foron - Les Allobroges  
Margencel /Thonon - Theodore Monod  
Passy - De Varens  
Pringy - La Salle  
Rumilly - Le Clergeon  
St Julien Genevois - Arthur Rimbaud  
St P. En Faucigny - Karine Ruby  
Scionzier - Jean J. Gallay  
Seynod - Le Semnoz  
Thonon Les Bains - Champagne  
Ville-La-Grand - Paul Langevin

## V.Outkina

## A.Attuyer

**Annonay**Montgolfier  
Jules FromentMontgolfier  
Boissy d'anglas  
Marc Seguin St Charles**Aubenas**Astier  
Marcel Gimond**Bourg St Andéol**

Marie Rivier

**Chomérac**

Leon Pavin

**Largentière**

Hotelier

**Le Cheylard**

Le Cheylard

**Le Teil**Xavier Mallet  
Saint Andre**Privas**Notre Dame  
Vincent D'indy**Tournon**Marius Bouvier  
Gabriel Faure  
Du Sacre Coeur**Ardèche****Crest**Saint Louis  
JF Armorin**Montélimar**

Portes du soleil

Les Catalins

**Pierrelatte**

Gustave Jaume

**Romans**

Auguste Bouvet

N Dame Des Champs  
Auguste Bouvet  
Du Dauphine**St Vallier**

Henri Laurensl

**Tain l'Hermitage**

Hotelier

**Valence**

Amblard

La Providence  
Montplaisir  
Jules Algoud  
Montesquieu  
Victor Hugo**Drôme**

## V.Outkina

## A.Attuyer

<b>Allevard</b>	Le Breda	Le Breda
<b>Bourgoin-Jallieu</b>	Gambetta Jean C. Aubry	Gambetta
<b>Claix</b>	La Batie	
<b>Echirolles</b>		Thomas Edison
<b>Fontaine</b>	Prévert	
<b>Fontanil</b>		Dolto
<b>Grenoble</b>	Lesdiguières	Mounier Vaucanson Louise Michel Les Charmilles Bordier Guynemer Andre Argouges
<b>La Côte St André</b>		Hector Berlioz
<b>La Mure d'Isère</b>		Jean Marie Vianney De La Matheysine
<b>La Tour du Pin</b>		Elie Cartan
<b>La Tronche</b>		Ph Duchesne
<b>Le Péage de Roussillon</b>	Francois Verguin Jeanne D'arc	
<b>Pont de Beauvoisin</b>		Pravaz
<b>L'Isle d'Abeau</b>	Ph Delorme	
<b>Meylan</b>		Du Grésivaudan
<b>Nivolas Vermelle</b>		St Marc
<b>Pont de Chéruy</b>	L'Odyssée	
<b>St Marcellin</b>		La Saulaie
<b>St Martin d'Hères</b>		Pablo Néruda
<b>St Romain en Gal</b>		Ella Fitzgerald
<b>Sassenage</b>		Deschaux
<b>St Maurice l'Exil</b>		De l'Edit
<b>Susville</b>		Alpes Sud Isère
<b>Vienne</b>	Galilée Robin	Robin
<b>Vizille</b>		Porte de l'Oisans
<b>Voiron</b>	Les Gorges	Les Gorges Les Prairies Saint Joseph F. Buisson Edouard Herriot
<b>Voreppe</b>	Les Portes de Chartreuse	



**Isère**

## V.Outkina

## A.Attuyer

### Savoie



<b>Aix Les Bains</b>	Marlioz	
<b>Albertville</b>	Le Grand Arc Le Mirantin Jeanne D'arc	Le Grand Arc
<b>Barberaz</b>		Margériaz
<b>Challes Les eaux</b>	Hôtelier	
<b>Chambéry</b>	Monge Amelie Gex Sainte Genevieve La Cardiniere Louis Armand	Louis Armand
<b>La Motte Servolex</b>	Ste Anne la Savoisienne	
<b>La Ravoire</b>	Le Nivollet	
<b>Moutiers</b>	Ambroise Croizat	
<b>St J Maurienne</b>	Paul Héroutl	Paul Héroutl
<b>St M Maurienne</b>	Général Ferrié	
<b>Ugine</b>	René Perrin	

### Haute-Savoie



<b>Annecy</b>	Germain Sommeiller E.C.A.	Germain Sommeiller
<b>Annemasse</b>	Jean Monnet Des Glières	
<b>Bonneville</b>	Hôtelier Francois Bise Guillaume Fichet	
<b>Chamonix</b>		Roger Frison Roche
<b>Cluses</b>	P Bechet Les Cordeliers	
<b>Collonges/Salève</b>	St Vincent	
<b>Cran Gevrier</b>	Les Carillons	
<b>Evian-Les-Bains</b>	Anna de Noailles	
<b>Faverges</b>	La Fontaine	La Fontaine
<b>La Roche/Foron</b>		Sainte Famille
<b>Passy</b>	Mt Blanc Rene Dayve	
<b>Pringy</b>	Louis Lachenal	
<b>Rumilly</b>	Porte Des Alpes Demotz De La Salle	
<b>Sallanches</b>	Mont Blanc	
<b>Seynod</b>	Les Bressis Amédée Gordini	Les Bressis
<b>St Jeoire en Faucigny</b>	CECAM	
<b>Thonon Les Bains</b>	Du Chablais Savoie Leman	Jeanne D'arc